

BELLEGLISE

Par M. l'abbé Gordière,

MEMBRE TITULAIRE.

§. 1^{er}.

Dans un pli de la belle colline d'Elincourt-Sainte-Marguerite, d'un côté, du mont Jérémé de l'autre, à l'abri des vents du nord et de l'ouest, se trouve cachée la charmante propriété connue sous le nom de Bellenglise. Des eaux abondantes et vives sourdent de toutes parts, arrosent et rafraîchissent cette verdoyante terre. Un seul étang retient un instant captives celles qui coulent dans le petit vallon du château ; d'autres plus abondantes viennent de la vallée qui se prolonge au nord. Des traces d'anciens barrages attestent l'existence de plusieurs pièces d'eau. Les ruisseaux se réunissent avant de quitter ce séjour. Autrefois ils saluaient une dernière fois le manoir, en se jouant dans les rouages d'un moulin ; maintenant ils courent plus rapides vers le Matz en portant le nom de Rone, et ils ne rencontrent plus d'autre obstacle avant de perdre leur nom que le moulin d'Elincourt.

Les collines environnantes sont chargées de belles futaies, couronne naturelle des anciens domaines ; elles servent toujours à maintenir l'abondance des sources, et procurent à

ceux qui les conservent, les jouissances les plus légitimes et les produits les plus utiles.

Le château vu dans la vallée, paraît suspendu au milieu d'une ceinture de bois. Placé sur un petit tertre, il domine la nature pleine de fraîcheur et de calme placée sous ses pieds, et, profitant du contournement des rives voisines, il plonge ses regards au midi, jusque sur les coteaux lointains de la vallée du Matz. Deux ailes de bâtiment unies à angle droit composent l'habitation. La façade principale est celle du midi, c'est la plus ornée. Elle se compose : d'une tour plus forte que les autres, un peu séparée du château, de trois tourelles unies au bâtiment ; les deux plus petites défendaient l'entrée, et l'autre, l'angle *est*. Les murs en briques ont une teinte monotone, un peu sévère, relevée par un losange en briques plus foncées et par les pierres placées dans les soubassements, l'encadrement des fenêtres, dans les deux corniches dont l'une sépare le premier étage du rez-de-chaussée et l'autre sert d'entablement.

La tour séparée du château, que nous appellerons le donjon, devait défendre les abords du fossé du côté de la colline. Une jolie petite tourelle en encorbellement, greffée sur un de ses angles internes, sert d'escalier : elle présente à sa partie inférieure des moulurés portant le cachet de celles des autres parties de la construction. Une seule voûte, de forme elliptique, existe à son intérieur ; elle repose sur des arceaux sans moulures.

Deux petites tourelles carrées flanquent l'entrée voûtée, où se trouvait le pont-levis et le passage donnant accès dans la cour intérieure. Leurs ouvertures de formes variées, sont tantôt à linteaux carrés, tantôt en anse de panier, ornées comme leurs seuils de moulures. La fenêtre la plus remarquable couronne l'œuvre entre les deux tourelles ; son seuil, ses faces et son fronton sont chargés de sculptures et de

moultures de la même époque. La corniche de ces tourelles se compose de modillons à l'aspect de machicoulis ; ils augmentent de volume à mesure qu'ils s'écartent des angles et approchent de la partie médiane de la muraille, sont ornés de métopes et de triglyphes avec leurs gouttes. Ce renflement progressif de modillons jusqu'au milieu du mur a permis de les coiffer d'une toiture ronde, de forme ombiliquée, à écailles imbriquées arrondies, autrefois en bois, maintenant en plomb. Cette entrée a conservé presque tout son cachet primitif.

La tourest, un peu plus forte que ces dernières, n'a aucune marque spéciale, sinon les moultures des seuils de ses ouvertures, toujours de la même époque. Les larges fenêtres de cette façade sont faites depuis un demi-siècle.

Bellenglise, vu de ce côté, conserve un air monumental et quelque chose de féodal.

En pénétrant dans la cour intérieure, on ne voit plus sur le pavillon *nord*, que deux fenêtres anciennes, toutes les autres ont perdu leurs vieilles moultures et leurs linteaux en anse de panier. La porte d'entrée, surmontée de sa fenêtre, se reconnaissent aux pierres saillantes qui les encadrent.

La cuisine offre avec la salle attenante une voûte surbaissée, qui s'appuie sur des murs ayant plus d'un mètre d'épaisseur. Leur retombée centrale, se décharge sur un pilier rond. Les arceaux sont sans moultures comme ceux du donjon ; ils reposent sur des têtes mal accentuées. Les clés de voûtes, sont chargées d'emblèmes en rapport avec la destination du lieu, un gigot, trois poissons entrelacés. Le champ de l'écusson, placé au centre du large chambranle de la cheminée, est resté vide.

L'étude architectonique de ce manoir n'a point donné la date précise de sa construction. Son appareil et sa mise en œuvre, ne permettent pas de le séparer du château du Plessis-Brion, élevé sous Louis XII et François I^{er} ; il appartient donc

au commencement du seizième siècle. Le petit promontoir sur lequel il s'avance dans la vallée, montre assez qu'il était isolé de la colline par un fossé, clôture et défense ordinaires des propriétés un peu considérables des siècles passés. D'autres constructions assez importantes, plus anciennes que le château, forment une partie des communs. Bellenglise fut certainement habité par la famille de ce nom, bien avant le seizième siècle. Nous allons essayer de l'établir par une courte histoire de ses privilèges et de ses propriétaires nous réservant de revenir sur ce détail, lorsque nous publierons la monographie de Machedon.

On écrit aujourd'hui *Bellinglise*, avec deux *i*, M. Graves le donne ainsi dans son annuaire. Longtemps les deux *l*, furent supprimées, on disait *Beringlise*. Le plan du camp de Coudun sous Louis XIV emploie cette désignation, mais on ne trouve qu'un seul *i* dans la coutume du Vermandois, *Berenglise*. La véritable orthographe nous paraît être *Bellenglise* avec un seul *i*, du nom de l'ancienne famille qui habitait le village de ce nom à douze kilomètres de Saint-Quentin. Il est toujours ainsi désigné, et Colliette le fait venir de : *Bellana Ecclesia* ou *Bellani Ecclesia*— (*Hist. du Verm.* T. I. P. 300.)

A quelle époque les Bellenglise vinrent-ils s'établir dans la terre d'Elincourt ? La réponse ne saurait être encore précise. Nous ne serions pas éloignés de croire qu'ils possédaient ce domaine au douzième siècle, peut-être même avant.

Lupart de Péronne, souche des Hamel-Bellenglise, était frère de Jean III, qui vendit en 1266 la chatellenie de Péronne, avec ses droits sur Boucly ; il eut encore la terre de Hamel et celle de Bellenglise *près Saint-Quentin*. Pour désigner ainsi ce Bellenglise, il fallait que l'autre existât à cette époque, sans quoi l'historien eût ajouté inutilement *près Saint-Quentin*. Cette terre, anciennement possédée par cette famille, devait lui

être chère, puisque Colliette, dans son *Histoire du Vermandois*, dit : On voit encore dans l'église d'Elincourt, le mausolée d'Antoine-Hamel-Bellenglise, qui en 1476 épousa Marie de Chepoix.

Ce domaine resta dans la main des Bellenglise, jusqu'au milieu du dix-septième siècle. Charles-Hamel, seigneur de Bellenglise, ayant été tué au siège de Casal, ne laissa qu'une fille, Claire-Eugénie-Elisabeth de Hamel, dame de Bellenglise et d'Elincourt-Sainte-Marguerite. Elle mourut sans postérité à quatre-vingt-trois ans, ayant vendu cette propriété plus de cinquante ans avant sa mort. Nous verrons les vicissitudes de cette terre dans la liste de ses possesseurs. Disons auparavant un mot de ses anciens droits.

Le domaine de Bellenglise était un fief simple, relevant de Coudun et par suite du Maréchal de Humières, seigneur féodal de Coudun. Il jouissait du droit de haute, moyenne et basse justice, dont la mouvance n'était pas du marquis d'Humières. Ce droit de justice avait été accordé au seigneur d'Elincourt, après son démembrement de la terre de Coudun. Les appels du tribunal d'Elincourt ne ressortissaient pas pardevant le juge de Coudun, mais pardevant le lieutenant particulier du bailli de Senlis à Compiègne. C'est du reste une vieille maxime inscrite dans nos coutumes, que « *fief et justice n'ont rien de commun, quoiqu'ils puissent être réunis dans la même main.* » Les preuves de ces quelques lignes se trouvent dans un procès arrivé à l'un des propriétaires de Bellenglise en 1675, et dont nous produirons plus tard une analyse détaillée.

§ 2.

GÉNÉALOGIE DES HAMEL-BELLEGLISE

donnée par Colliette

(*Hist. du Verm.* t. 2. 727-734).

1. — Albéric I, de Coucy, marié à Adèle de Boves.
2. — Albéric II, de Coucy et Dreux de Boves, duquel sortit :
3. — Robert de Boves, dit Robert III, marié à Adélaïde de Péronne.
4. — Jean de Péronne I, qui épousa Oda de Crevecœur, et Robert IV de Péronne.
— Le seigneur de Bellenglise, en 1189, s'appelait Raoul — *Aug. Virom.* fol. 179, item en 1196, *Longi-Pontan. carta 15* de Troncoy.
5. — Jean de Péronne II, épousa Elizabeth, châtelaine de Lille-en-Flandre. Ce seigneur fit échange avec Philippe-Auguste de Bray-sur-Somme, pour Boucly, Hamel et leurs dépendances.
6. — Jean III, se maria en 1247 à Mahaud de Bethune.
7. — Gérard fils aîné, sans postérité. — Hugues de Hamel fils cadet eut :
8. — Jean de Hamel, 1274. Il eut deux fils Colard et Jean de Hamel, le cadet eut seul postérité.
9. — Simon de Hamel, seigneur de Hamel et de Bellenglise, etc., marié à Isabeau Le Boutheillier de Senlis, vivait en 1348.
10. — Robert de Hamel-Bellenglise, 1383.
11. — Jean de Hamel, fils aîné, tué à la bataille d'Azincourt. Gilles fils cadet, épouse en 1415 Marie de Cais.
12. — Louis, qui épousa en 1444 Jeanne d'Amerval.
13. — Antoine de Hamel-Bellenglise, épouse en 1476 Marie de Chepoix. Leur mausolée se trouvait dans l'église d'Elincourt-Sainte-Marguerite.

14. — Jacques de Hamel-Bellenglise, prit à femme Marie de Boubers.
15. — Claude, épouse Marie-Barbe de Ravenel.
16. — Antoine de Hamel-Bellenglise, vendit sa terre de Hamel en 1595.
17. — Charles de Hamel, seigneur de Bellenglise, épouse une dame des Acharts en 1625, tué au siège de Cazal, laisse :
18. — Claire-Eugénie-Elisabeth de Hamel, dame de Bellenglise d'Elincourt-Sainte-Marguerite, née en 1629, épouse Antoine de Vieville en 1695, meurt sans enfants en 1712 ; elle avait vendu Bellenglise dès 1661.

La branche des Bellenglise d'Elincourt, s'éteignit avec la fille de Charles Hamel.

Cette terre, un instant retraite par Gilles-François de Hamel, par sentence rendue à Saint-Quentin le 26 novembre 1661, fut acquise par :

19. — Eymard de Boubert, seigneur de Bayancourt, vendue à :
20. — Philippe-Benoist, conseiller du roi, commissaire provincial des guerres en Picardie, Flandre et Artois, le 17 mai 1675, marié à Marie-Marguerite Debonnaire.

En 1682, le 10 septembre, cette terre fut confisquée par sentence du présidial d'Abbeville.

En 1682, don par le roi des biens confisqués du sieur Benoist à Marie-Marguerite Debonnaire et à ses enfants.

21. — En 1690, la dame Debonnaire est tutrice de son fils Charles-Benoist.
22. — Brice Lehaut et Marie Boitel, sa femme, acqui-

rent Bellenglise de Charles-Benoist et de Marie-Marguerite Debonnaire.

La propriété passe à :

23. — Anne-Madeleine Lehaut, comme légataire universelle de Brice Lehaut et Marie Boitel, sa femme. Anne - Madeleine Lehaut, devenue femme de J. Rolland, écuyer, seigneur de Léglantier, laisse comme héritier :

24. — En 1772, le 21 août, Louis-Alexandre Lehaut de Marfontaine.

Ce dernier laisse comme héritiers, pour chacun une demie :

25. — 1° Joseph-Bernard Lehaut, seul héritier de Marie-Louise Lehaut, sa mère, veuve de Joseph Lehaut.
2° Guillaume-Joseph Boitel, seigneur du Cardonnois ; Marie-Louise Boitel ; Marie-Joseph Boitel, tous trois donataires de Marie-Louise-Boitel du Cardonnois, leur tante.

Ils vendent chacun leur part, par le ministère de M^{rs} Pinard et Desmarest, à

M. Pierre Margantin, les 12 juin et 24 août 1791.

Cette charmante terre est échue par partage à M^{lle} Margantin, épouse de M. Barillon, l'honorable député de l'arrondissement de Compiègne.

Aujourd'hui, si le pont-levis, si les fossés, si tout l'appareil seigneurial a disparu, l'urbanité, le bon accueil, l'hospitalité antique, habitent toujours le vieux manoir des Hamel-Bellenglise. La charité s'y montre sous toutes les formes, elle se fait sentir dans le pays, avec cette bienveillance et cette douceur chrétienne, qui savent si bien en rehausser le prix (1).

(1) Depuis 1869 où cette notice a été écrite, M. Barillon, ancien député, est mort à Bellenglise.